



# RECUEIL DES ENGAGEMENTS DU CANADA AUX ACCORDS INTERNATIONAUX SUR L'ENVIRONNEMENT

## *Accord bilatéral Canada-États-Unis sur la salubrité des mollusques*

### CATÉGORIE DU SUJET :

Zones marines et océans

### TYPE D'ACCORD / D'INSTRUMENT :

Canada – États-Unis

### FORME :

Protocole d'entente

### ÉTAT :

- Signé par le Canada le 4 mars 1948
- Entrée en vigueur au Canada le 30 avril 1948
- Entrée en vigueur à l'échelle internationale le 30 avril 1948
- Permanent – Reste en vigueur jusqu'à ce que l'une ou l'autre des parties donne un avis de 30 jours pour y mettre fin

### MINISTÈRE RESPONSABLE ET MINISTÈRES

#### PARTENAIRES :

**Responsable** : Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), Environnement et Changements climatiques Canada

**Partenaires** : Pêches et Océans Canada (MPO). (L'ACIA, ECCC et le MPO sont signataires du protocole d'entente sur le Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques du Canada)

#### AUTRES RENSEIGNEMENTS :

##### Liens Web :

- [Texte de l'Accord bilatéral Canada-États-Unis concernant les mesures d'hygiène dans les industries de mollusques et certaines questions connexes](#)
- [Surveillance de la qualité des eaux marines d'EC](#)
- [Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques \(site Web de l'ACIA\)](#)
- Pêches et Océans Canada [Zones fermées à la cueillette de mollusques](#)

##### Personnes-ressources :

[ECCC Informatheque](#)

**L'ÉDITION DU RECUEIL :** Janvier 2016

**LE NUMÉRO DE RÉFÉRENCE :** C-M&O-2/FR

### OBJECTIF

L'Accord vise à faire en sorte que les mollusques bivalves qui font l'objet d'un commerce entre les deux pays soient récoltés et transformés conformément aux principes sanitaires et de salubrité des aliments convenus.

### ÉLÉMENTS PRINCIPAUX

En vertu de l'entente, le Canada doit :

- maintenir des principes sanitaires communs concernant la récolte et la transformation des mollusques;
- informer les États-Unis quant à la conformité à ces principes;
- faciliter l'évaluation internationale des installations de transformation des mollusques et des zones de croissance des mollusques.

### RÉSULTATS ATTENDUS

Le respect des principes sanitaires en vertu de cet accord fait en sorte que le marché des États-Unis est ouvert aux exportations de mollusques canadiens. En 2012, les exportations du Canada étaient estimées à environ 140 M\$ (données du MPO).

### PARTICIPATION DU CANADA

Cet accord est important pour que le Canada puisse maintenir l'accès au marché pour nos exportations aux États-Unis. Le Canada s'acquitte de ses engagements en matière d'assainissement des mollusques par l'intermédiaire du Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques (PCCSM), programme partagé par Environnement et Changements climatiques Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et Pêches et Océans Canada (MPO) en vertu d'un protocole d'entente.

### RÉSULTATS ET PROGRÈS

#### Activités

Le Canada s'acquitte de ses principaux engagements en respectant les protocoles et les normes du PCCSM. Environnement et Changements climatiques Canada effectue des relevés annuels de la qualité bactériologique de l'eau marine dans les aires de croissance et procède à

l'évaluation des répercussions de la pollution sanitaire terrestre. L'ACIA réglemente la manipulation, la transformation et l'exportation des mollusques et effectue la surveillance des biotoxines dans les aires de croissance. Le MPO réglemente la fermeture des pêches et la délivrance de permis aux pêcheurs, et gère les ressources de mollusques et les opérations d'aquaculture dans certaines provinces.

### Rapports

Le Canada est soumis à des évaluations périodiques par les États-Unis afin de s'assurer qu'il se conforme aux principes sanitaires convenus. Les évaluations les plus récentes ont été effectuées en 2013 par la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis dans le cadre du PCCSM sur les côtes atlantiques et pacifiques. Les conclusions préliminaires ont révélé que le Canada n'avait aucun manquement au chapitre de la salubrité des mollusques et que le PCCSM fournit un niveau de protection de la santé publique équivalent à celui du National Shellfish Sanitation Program des États Unis.

### Résultats

Afin d'assurer le maintien par le Canada de la salubrité des mollusques en vertu de l'Accord, Environnement et Changements climatiques Canada a, depuis 2009, triplé la fréquence de la surveillance de la qualité de l'eau dans toutes les aires de cueillette approuvées de mollusques au Canada, et a utilisé un modèle informatique hydrologique de calibre mondial afin de favoriser une plus grande confiance à l'égard de l'atténuation des risques de contamination sanitaire dans les eaux de récoltes adjacentes.

Afin d'améliorer les connaissances et l'application des pratiques sanitaires énoncées dans l'Accord, le Canada et les États-Unis collaborent à une évaluation conjointe des risques de salubrité alimentaire liés aux norovirus chez les mollusques. Les résultats de l'évaluation permettront d'informer l'amélioration des politiques en matière de salubrité des mollusques dans les deux pays.